

**DECLARATION DE L'OPPOSITION RELATIVE AUX PROPOS DU  
PRESIDENT BLAISE COMPAORE SUR LA VOIX DE L'AMERIQUE**

En même temps que tous les burkinabè, l'Opposition politique a pris connaissance, par la presse, de l'interview accordée par le Président Blaise Compaoré à « La Voix de l'Amérique ». En réponse à une question sur sa candidature en 2015 au cas où le peuple le demanderait, il a déclaré ce qui suit : « Non, je pense que c'est mon choix qui va être déterminant. Je sais aussi où sont les limites de mes forces et de mon intelligence. C'est à moi de choisir. Mais comme je dis, 2015, c'est encore loin ».

Les partis de l'Opposition constatent, une fois encore, que le Président du Faso, comme dans ses habitudes, traite des préoccupations majeures du peuple à l'extérieur du Burkina Faso. En effet on se souvient qu'en 2010 il avait traité avec le plus grand mépris le peuple burkinabè et même son parti le CDP en annonçant sa candidature à l'élection présidentielle à partir de Paris à la télévision « France 24 ». Récemment sur la question du Sénat c'était à Yamoussoukro qu'il en a parlé. Aujourd'hui c'est des Etats Unis d'Amérique et plus précisément de Washington que le Président Blaise Compaoré évoque des questions qui divisent son peuple, des questions qui risquent de mettre en cause l'unité nationale et la paix au Burkina Faso.

Au-delà de la façon du Président Blaise Compaoré de s'exprimer sur de graves questions nationales, l'Opposition politique du Burkina observe avec beaucoup de regret que le Président Blaise Compaoré a une très mauvaise lecture de la problématique de 2015. Contrairement à qu'il pense ou croit, son choix d'être ou de ne pas être candidat en 2015 ne dépend pas de lui car dans le contexte actuel le peuple ne demande pas au Président de choisir s'il veut être candidat ou non aux élections de 2015. Il exige plutôt qu'il respecte la souveraineté du peuple exprimée dans la Constitution.

Or, à cet effet, la Constitution du Burkina, notamment l'article 37, règle déjà la question de l'éventuelle candidature du Président Blaise Compaoré pour les élections présidentielles de 2015. Les dispositions de la Constitution n'autorisent

pas le Président Blaise Compaoré à être candidat pour les élections présidentielles de 2015. C'est clair et c'est net !

Toujours dans la même interview, répondant à une question sur le Sénat, le Président Blaise Compaoré déclare : « Nous sommes en train de discuter des modalités parce que, sur le principe, il y a une grande majorité qui se dégage pour le Sénat, pour une deuxième chambre qui va améliorer les lois de la république »

De quelle grande majorité le Président parle t-il ? Les Burkinabè ont rejeté massivement le Sénat. Même certaines des forces sociales qui disent approuver le principe du Sénat mettent comme condition que le Président s'entende avec l'opposition politique, tout en sachant bien qu'une telle entente n'est pas possible. Le Président Blaise Compaoré ne semble pas avoir compris que c'est une manière diplomatique pour eux de rejeter le Sénat. A l'intérieur même du CDP, l'opinion largement majoritaire est maintenant contre le Sénat, même si beaucoup de ténors, pour sauver leur carrière, sont obligés de faire semblant ! Où est donc la grande majorité de burkinabè qui serait favorable au Sénat ?

Peuple du Burkina,

L'Opposition a toujours prôné la vigilance sur les questions importantes telles que le sénat et la révision de l'article 37 de la Constitution. Les propos du Président Blaise Compaoré montrent clairement que sur ces deux questions, sa position initiale n'a pas varié, en dépit de l'opposition massive des burkinabè.

C'est dans cette perspective qu'il faut analyser et comprendre les manœuvres dilatoires que sont les semblant de concertations qu'il a fait engager ou qu'il organise lui-même. Il en va de même pour les récentes décisions prises en Conseil des Ministres pour soi-disant lutter contre la vie chère.

Sa volonté de mettre en place le Sénat reste intact. Sa volonté de se maintenir au pouvoir après 2015 est de plus en plus évidente. Visiblement, en plus des manœuvres sur le Sénat, le Président Blaise Compaoré veut manœuvrer et créer une situation qui lui permettrait d'avoir un choix déterminant sur sa candidature en 2015.

Toutes ces gesticulations, toutes ces manœuvres ne visent qu'à divertir et à endormir le peuple pour mieux faire passer la mise en place du Sénat et la révision de l'article 37 de la Constitution.

Les partis de l'Opposition invitent le Président à mettre fin à ses multiples provocations, à cesser d'insulter l'intelligence et la fierté du peuple burkinabè. Les burkinabè sont matures et souhaitent que leur Président s'adresse directement à eux quand il décide d'évoquer leurs principales préoccupations.

L’Opposition politique appelle le peuple burkinabè à rester constant sur ses justes positions, vigilant et mobilisé, et à l’écoute des initiatives qu’elle pourrait prendre dans le cadre de l’expression républicaine de notre refus collectif du Sénat, de la modification de l’article 37 et de la politique du Gouvernement.

Vive l’Opposition politique ;

Vive le peuple burkinabè

Ouagadougou, le 24 septembre 2013

Le Chef de file de l’opposition politique

**Zéphirin DIABRE**  
*Président de l’UPC*